



EDITO

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter cette première lettre d'information municipale dédiée à l'information portuaire. J'ai été amené à vous contacter directement par courrier ces derniers mois afin de vous présenter les étapes de la nouvelle gestion du plan d'eau. Cette lettre d'information a vocation à conserver ce lien sous une forme plus graphique et avec une information plus accessible et plus lisible.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, ce sont les services communaux qui ont le plaisir de vous apporter un service de qualité et qui restent à votre disposition pour que votre expérience portuaire se déroule le mieux possible. J'ai toujours considéré Port Grimaud comme un des nombreux joyaux de la commune et toute mon action municipale est tournée pour valoriser et renforcer sa réputation.

Je veux une nouvelle fois rendre hommage à François SPOERRY pour sa réalisation. Pendant tout le processus de reprise j'ai annoncé que rien ne changera pour les propriétaires. J'avais naturellement en tête l'idée de ne pas changer la philosophie de Port Grimaud «son bateau devant sa maison». Toutes les nouvelles étapes administratives, tel que la signature des nouveaux contrats, découlent simplement de l'application du droit. Je vous souhaite de profiter toujours plus sereinement de la vie à Port Grimaud, un véritable trésor en méditerranée.

Alain BENEDETTO
Maire de Grimaud



Signature des nouveaux contrats

La nouvelle gestion portuaire entraîne la mise en place d'un nouveau contrat pour les anciens amodiataires et les plaisanciers. Les modèles du nouveau contrat sont disponibles sur le site internet de la commune (rubrique **Vos démarches - Port**). Dès que les informations concernant votre emplacement seront encodées, vous recevrez automatiquement le contrat pour signature. Si vous souhaitez recevoir prioritairement votre contrat, n'hésitez pas à contacter la capitainerie au : **+33 (0)4 94 56 29 88**.

Le dragage de l'avant-port

Les services communaux ont sollicité les autorisations administratives pour procéder au dragage de l'avant-port. Une première opération de désensablement est prévue cette année. Elle permettra de faciliter le passage des navires et sera effectuée avant la saison estivale. Par la suite, dès les autorisations obtenues, une opération plus importante sera planifiée. L'objectif est de restituer totalement la navigabilité de cette zone.

Nouvelle identité visuelle

En créant un gestionnaire unique du Port, il était indispensable de créer une identité visuelle pour identifier l'interlocuteur et ne pas confondre l'activité portuaire de la gestion du chef-d'œuvre architectural voulu par **François SPOERRY**. Ce nouveau logo a été sélectionné lors de la commission extra-municipale des affaires portuaires. Il a été pensé par une agence spécialisée et souhaite souligner le lien évident entre Port Grimaud et le Village. Il reprend les éléments les plus graphiques du blason de la commune. Il fait également écho au du logo de l'office de tourisme. Il est accompagné d'une phrase destination «vivre la Provence et la mer» qui rattache encore plus Port Grimaud à son territoire.





Vos interlocuteurs

Les principaux interlocuteurs dans le domaine portuaire demeurent inchangés. Ainsi, les trois équipes portuaires constituées précédemment sont désormais unifiées. Pour toutes les questions liées au port, vous pouvez joindre la capitainerie au numéro suivant : **+33 (0)4 94 56 29 88**. Afin de piloter ce nouvel ensemble, un nouveau Directeur de port a été recruté, **Peter MURRAY KERR**. Il est à l'écoute des utilisateurs pour répondre aux interrogations.

Permanences

Afin de répondre à toutes les questions sur la mise en place de la nouvelle gestion et des nouveaux contrats, une permanence est organisée pendant tout le mois de mars à la capitainerie, les mercredis après midi de 15h à 17h. Vous pouvez venir rencontrer les services municipaux avec ou sans rendez-vous afin qu'ils répondent à toutes vos interrogations. Ces permanences seront maintenues dans le temps dans les différents locaux à Port Grimaud en fonction des besoins et des demandes.

Visite du Sous-préfet



Le lundi 14 mars 2022, **M. Éric DE WISPELAERE**, Sous-préfet de Draguignan s'est déplacé à Grimaud pour une réunion de travail. **Alain BENEDETTO**, le maire a pu faire un tour d'horizon des dossiers d'actualité de la commune. Ils se sont ensuite rendus à Port Grimaud pour faire un point sur les projets d'avenir de la régie du Port et notamment les futurs investissements (rénovation

capitainerie, désensablement, étude sur le reprofilage de la digue, etc.). Une réunion très fructueuse qui permettra de faire avancer rapidement tous les projets.

PORT GRIMAUD - Newsletter #01

Edition Mars • Avril 2022

Directeur de la publication : Alain Benedetto Maire de Grimaud.

Rédaction : Noël FELTEN-AMBROSINI, Directeur de cabinet avec la collaboration des services municipaux.

Crédits photographiques : Marion AGNES / Cyril CARPENTIER /

Office de tourisme de Grimaud.

Conception graphique : Ideogram Design.

Impression : Azur Impression / Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur respecte les normes PPEFC.

La reproduction, même partielle, des textes et photographies est rigoureusement interdite.

AGENDA

Samedi 9 Avril 2022

Paddle Tour dans les canaux de Port Grimaud. Un événement ouvert à tous sous la forme d'une course amateur en paddle. Deux catégories : Race ou loisir.

Dimanche 10 Avril 2022

Marché bio sur la place de l'église - Grimaud village.

Vendredi 29 Avril 2022

Les soirées musicales de Grimaud, Emmanuel ARAKELIAN (orgue), Raphaël UNGER (violoncelle), «Quand l'orgue rencontre le violoncelle», Œuvres de J-S Bach, Rachmaninov, Mendelssohn - Eglise Saint Michel - Grimaud village.

Du 30 Avril au 08 Mai 2022

3^e salon des antiquaires de Grimaud - Salle Beausoleil.

Tous les mercredis

Permanence à la capitainerie de 15h00 à 17h00 pour répondre aux questions sur les nouveaux contrats.

Tous les jeudis matin

Marché à Grimaud village et à Port Grimaud.

Tous les dimanches matin

Marché à Port Grimaud - Brocante les mas de Bagatin, chemin de Bagatin.

Agenda complet et informations :

► www.mairie-grimaud.fr

► www.grimaud-provence.com

VRAI OU FAUX ?

La gestion municipale est transitoire et sera suivie d'une délégation de service publique à court terme

FAUX - Le conseil municipal a délibéré pour reprendre en régie la gestion du port. Cette décision a entraîné une réorganisation des services du Port et un travail important de la part des services communaux. Ce travail a été mené avec sérieux pour pérenniser très rapidement ce choix de gestion.

Le nouveau règlement intérieur interdit la navigation avec une barque dans Port Grimaud

FAUX - Port Grimaud demeure une cité tournée vers les usages de la mer. Tout comme le principe de base ne change pas - son bateau devant la maison - les usages de navigation qui respectent la réglementation sont conservés.

La commune devait faire le désensablement de la passe d'entrée y compris avant la reprise des concessions mais elle refusait de le faire

FAUX - Cette opération a toujours été à la charge des utilisateurs du Port. Il incombait alors aux concessionnaires de s'entendre pour désensabler avec la commune qui avait la charge du port communal. Face à l'aggravation, la mairie a fait de gros travaux de désensablement en différentes étapes pour un coût d'environ un million d'euros. Les concessionnaires avaient refusé de signer le protocole d'accord proposé par la mairie pour la répartition des charges et qui prévoyait une extension de 5 ans des concessions.



Informations & renseignements

+33 (0)4 94 56 29 88
capitainerie@portdegrimaud.fr

Visitez notre site internet :
www.portdegrimaud.fr